

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône, Offices de l'Église, Titulaires d'églises paroissiales, — II Prières des Quarante-Heures. — III Le couronnement de Georges V. — IV Correspondance romaine. — V Pie X. — VI Les statistiques du Père Krose, s. j. — VII Une note à ajouter aux récits du Congrès de Montréal. — VIII Société de Saint-Vincent-de-Paul de Québec. — IX Bibliographie. — X Table des matières contenues dans le LVII^{ème} volume.

AU PRONE

Le dimanche, 2 juillet

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;
 La clôture du mois du Sacré-Coeur de Jésus (1).
 La fête de la Dédicace de toutes les églises.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 2 juillet

**Messe basse partout et messe chantée dans les chapelles
 semi-publiques :**

Fête de la Visitation de Marie, **double de 2^e cl.**; mém. du 4^e dim. (et des Ss. Processus et Justinien Mm, à la messe basse); préf. de la Ste Vierge; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres mém. du Précieux-Sang et des Ss. Irénée et comp. seulement.

Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :

De la solennité des apôtres saint PIERRE et saint PAUL.
 Messe comme le 29 juin, **double de 1^e cl.**; mém. de la Visitation de Marie et du 4^e dim.; préf. des apôtres; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres (ant. **Juravit**), mém. 1^o du Précieux-Sang, 2^o de la Visitation, 3^o des Ss Irénée et comp. seulement.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 9 juillet

La fête de l'anniversaire de la Dédicace des églises qu'on célèbre en ce dimanche est primaire dans les églises consacrées et n'admet pas la messe du titulaire; au contraire elle est secondaire dans celles qui ne sont pas consacrées et l'on peut y chanter la messe du titulaire. Par suite les titulaires dont les noms suivent, n'auront pas

lieu en ce jour, mais seront remis au dimanche suivant, le 16 juillet, si l'église est consacrée (avec renvoi de celle du sacré-Coeur au 23).

Diocèse de Montréal.—Du 10 juin, sainte Marguerite (L'Acadie); du 13 juin, saint Basile; du 21 juin, saint Louis-de-Gonzague; du 23 juin, Sacré-Coeur de Jésus; du 28 juin, saint Irénée; du 2 juillet, Visitation (Sault-au-Récollet); du 8 juillet, sainte Elisabeth (du Portugal).

Diocèse d'Ottawa.—Du 5 juin, saint Boniface; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Perkins); du 16 juin, saint François-Régis Kiamika); du 23 juin, Sacré-Coeur (Ottawa et Brook); du 2 juillet, Visitation (South Gloucester et Gracefield).

Diocèse de Saint-Hyacinthe.—Du 7 juin, saint Robert; du 11 juin, saint Barnabé; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Verchères).

Diocèse de Trois-Rivières.—Du 5 juin, saint Boniface (Shawinigan); du 11 juin, saint Barnabé; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Louiseville); du 22 juin, saint Paulin; du 25 juin, saint Prosper; du 2 juillet, Visitation (Champlain et Pointe-du-Lac); du 4 juillet, saint Elie (Caxton).

Diocèse de Sherbrooke.—Du 6 juin, saint Claude (Cleveland); du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Lennoxville); du 23 juin, sacré Coeur de Jésus (Stantead Plain); du 1er dimanche de juillet, précieux Sang (Capelton); du 4 juillet, saint Elie (Orford); du 9 juillet, saint Zénon (Piopolis).

Diocèse de Nicolet.—Du 6 juin, saint Norbert (Arthabaska); du 8 juin, saint Médard (East Warwick); du 13 juin, saint Antoine de Padoue (La Baie); du 20 juin, saint Silvère; du 25 juin, saint Guillaume (Upton); du 26 juin, saint David. du 1er dimanche de juillet; précieux Sang; du 2 juillet, Visitation.

Diocèse de Valleyfield.—Du 8 juin, saint Médard (Côteau); du 16 juin, saint François-Régis (Réserve); du 21 juin, saint Louis de Gonzague.

Diocèse de Pembroke.—Du 9 juin, saint Colomb (Cathédrale); du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Bois-Francis, Chalk River et Madawaska); du 23 juin, sacré-Coeur de Jésus (Cobden et Corbeille Siding); du 1er dimanche de juillet, précieux Sang (Calabogis).

Diocèse de Joliette.—Du 6 juin, saint Norbert; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Lavaltrie); du 19 juin, sainte Julienne; du 2 juillet, Visitation (Ile Dupas); du 5 juillet, saint Michel des Saints; du 9 juillet, saint Zénon. J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 2 Juillet — Notre-Dame-du-Bon-Conseil.
Mardi, 4 " — Saint-Sauveur.
Jedi, 6 " — Saint-Bernard de Lacolle.



N ce
 V
 the
 autres confe
 sances et d'a
 V est le pro
 expurgée de
 meuse déclar
 lors de l'avè
 sans doute —
 française —
 effet du jeu
 sonnel du cô
 VII, qui dut
 qu'entre la m
 Parlement n'a
 fication, Georg
 le vote libéral
 serait ainsi, les
 l'adoption d'un
 anglaise, à l'ég
 bon augure. M
 constitutionnell
 personnels de G
 du vivant de son
 hâtif de la loi.
 confiance le règ
 Georges V la bi
 habitués. "

LE COURONNEMENT DE GEORGES V



N cette soirée du 22 juin, le couronnement de Georges V est un fait accompli. Dans tout l'empire, les catholiques se sont associés à leurs concitoyens des autres confessions religieuses dans les cérémonies de réjouissances et d'allégresses publiques. C'est à juste titre. Georges V est le premier souverain d'Angleterre qui ait prononcé, expurgée de ses éléments blessants pour les catholiques, la fameuse déclaration royale, instituée par le Parlement anglais lors de l'avènement de la dynastie d'Orange. " Beaucoup sans doute — écrivait récemment M. Billecocq dans une revue française — ne verront dans ce changement qu'un simple effet du jeu du parlementarisme, sans aucun mérite personnel du côté du souverain. A la différence d'Edouard VII, qui dut prononcer l'antique et blessante formule, parce qu'entre la mort de sa mère et son propre couronnement, le Parlement n'avait pas pu ou n'avait pas voulu voter la modification, Georges V, diront-ils, se trouve être couronné après le vote libéral de l'été dernier, voilà tout. Quand même il en serait ainsi, les catholiques seraient en droit de se réjouir, car l'adoption d'un semblable bill révèle dans l'opinion publique anglaise, à l'égard de notre sainte religion, un revirement de bon augure. Mais nous croyons savoir que cette modification **constitutionnelle est en tous points conforme aux sentiments personnels de Georges V, et que ses désirs à cet égard, connus du vivant de son père, n'ont pas été sans influence sur le vote hâtif de la loi. Les catholiques peuvent donc envisager avec confiance le règne qui commence et attendre de Sa Majesté Georges V la bienveillance à laquelle Edouard VII les avait habitués. "**

Au Canada, nous nous sommes volontiers unis aux catholiques du reste de l'empire dans cette manifestation de loyauté. A Montréal notamment, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, selon les instructions de M. l'administrateur, nous avons chanté ce soir, à l'issue du salut du Saint-Sacrement, un *Te Deum* solennel et l'oraison liturgique pour le roi.

A la cathédrale, de nombreux fidèles assistaient à cet office du soir. Les prêtres attachés à l'église métropolitaine, aidés par les religieux de l'Ecole de l'archevêché, ont chanté eux-mêmes les paroles toujours si belles et si solennelles de l'hymne d'action de grâce. Puis, la voix du prêtre-officiant, s'élevant seule sous les voûtes, a demandé au ciel les bénédictions les plus abondantes pour le roi Georges V, la famille royale et tout l'empire.

Longue vie à notre souverain !

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 3 juin 1911.

LE procès Verdesi n'est pas encore terminé et les témoins continuent à défiler devant la barre du tribunal. Mais dès à présent la cause est jugée et l'accusation si calomnieusement lancée par don Verdesi n'existe plus; elle n'a jamais existé. Verdesi avait cru trouver dans cette version un moyen d'excuser son apostasie. Maintenant qu'il est devant le tribunal, il ne fait pas bonne figure; et ses avocats sentent si bien le terrain manquer sous leurs pieds qu'ils s'attachent à tous les plus minuscules incidents de pro-

cedure, soit leur triste c... gnages qui l

— La déf... du tribunal, siasique et mière avait é le dommage F ble à prix d'a empressés de de Milan, la c vait être pour

— Verdesi vicair de Sa Rites; et les a venir à l'audie bunal, tout con tion qui se rép eite un cardin. ordonnance en aux grands offi l'Annonciade, e vilège d'être en fois. Les avoca savaient fort bi

— Le pape av écrivit par son o sée au dossier. M Verdesi prétendi leur était défavo

— cédure, soit pour faire du tapage et faire dévier l'attention de leur triste client, soit pour empêcher la production de témoignages qui leur seraient contraires.

— La défense de Verdesi a d'abord plaidé l'incompétence du tribunal, parce que c'était une question purement ecclésiastique et théologique, puis parce que la publication première avait été faite à Milan. Si la question était théologique le dommage porté au R. P. Bricarelli était bien réel et évaluable à prix d'argent. Et comme les journaux de Rome s'étaient empressés de reproduire et de commenter l'article du journal de Milan, la calomnie avait bien son siège à Rome où elle pouvait être poursuivie et attaquée.

— Verdesi avait fait citer deux cardinaux, le cardinal-vicaire de Sa Sainteté et le cardinal Martinelli, préfet des Rites; et les avocats prétendaient que ces cardinaux devaient venir à l'audience et donner leur déposition à la barre du tribunal, tout comme un simple citoyen italien. C'est une question qui se répète périodiquement chaque fois qu'une partie cite un cardinal. Chaque fois, le tribunal répond par une ordonnance en vertu de laquelle les cardinaux sont assimilés aux grands officiers de l'État, ont le pas sur les chevaliers de l'Annonciade, et par conséquent jouissent comme eux du privilège d'être entendus à domicile. Il en a été de même cette fois. Les avocats en ont été pour des frais d'éloquence qu'ils savaient fort bien, d'ailleurs, dépensés en pure perte.

— Le pape avait parlé de l'incident au cardinal-vicaire qui écrivit par son ordre au R. P. Bricarelli une lettre qui fut versée au dossier. Mais quand il s'est agi de la lire, les avocats de Verdesi prétendirent s'y opposer. C'était un témoignage qui leur était défavorable, il montrait que le R. P. Bricarelli n'a-

vait aucunement violé le secret de la confession, en sorte que la base du procès croulait, s'effondrait misérablement. Le R. P. Bricarelli disait-lui, que cette lettre étant versée au procès, elle lui appartenait à lui plaignant, au cardinal-vicaire témoin et par conséquent il en demandait et en exigeait la lecture. Le tribunal, faisant droit à cette demande, la fit lire.

— Enfin les modernistes accusés par Verdesi sont venus à leur tour déposer de leur foi ; ils rejetaient avec horreur les blasphèmes que Verdesi mettait dans leur bouche, et déclaraient vouloir mourir en bons catholiques, dans le sein de l'Eglise. Ce fut de ce côté aussi une défaite. Si Don Verdesi avait compté sur l'effet de ces dépositions, il doit être maintenant édifié, car il ne lui en est resté que l'épithète de menteur.

— Nous pouvons donc attendre tranquillement la fin. Avant de quitter l'Eglise, Verdesi eut une dernière entrevue avec Mgr Faberi, secrétaire du Vicariat, qui lui demanda les raisons de son apostasie. Verdesi en énuméra deux : l'une d'ordre général, l'autre d'ordre particulier et intime. L'Eglise, dit-il, est en voie de décomposition, et c'est pour cela que j'en sors. J'ai de plus un besoin d'aimer que je ne puis satisfaire dans l'Eglise catholique, et c'est pour cela que je m'en vais. Une faiblesse de coeur, voilà le dernier mot d'une accusation qui n'avait d'autre but que de la dissimuler à la galerie.

— Diviser pour régner a toujours été la tactique du démon. Les hérésies, la plus grande plaie de l'Eglise, n'ont pas eu d'autre but, ce qui est d'ailleurs parfaitement indiqué par l'étymologie grecque de ce nom. Plus le Souverain-Pontife recommande l'union aux catholiques et plus nombreux sont les artisans de division. D'après certains journaux, des catholi-

ques influ
les noms, a
parti cath
nels. Il
être catho
embrasse
ajouter u
annexer t
par n'être
menace d'u
Ces cathol
tent la const
mi lesquelles
me droit au
tique, et Rom
ce nouveau
Souverain-Po
sés sous la d
vent son indé
plus étrange,
permission ex
tention est un
projet n'aura
nalistes qui l'
et il ne faudr
un commence
mettre des no
pour le momer

ques influents et importants, dont on se garde bien de donner les noms, auraient décidé la formation en Italie d'un nouveau parti catholique, à savoir celui des *catholiques constitutionnels*. Il est remarquable qu'on s'acharne tant à ne plus être catholique sans épithète ; qu'à ce beau nom, qui embrasse l'universalité de l'espace, on veuille toujours ajouter une restriction ; qu'à ce temple on veuille annexer une petite chapelle, dont le temple finira par n'être que l'appendice. Enfin la chose est, et on nous menace d'un nouveau parti de *catholiques constitutionnels*. Ces catholiques sont dits constitutionnels parce qu'ils admettent la constitution italienne avec toutes ses conséquences, parmi lesquelles se trouve la fin du pouvoir temporel, sinon comme droit au moins comme fait dont il faut tenir compte en pratique, et Rome capitale une et intangible de l'Italie. Le but de ce nouveau parti serait d'agir en complète indépendance du Souverain-Pontife. Délaissant l'action des catholiques organisés sous la direction du Saint-Siège par les évêques, ce parti veut son indépendance absolue en politique, et, ce qu'il y a de plus étrange, il se propose de réaliser son programme avec la permission expresse du Souverain-Pontife Pie X ! Cette prétention est un comble. Aussi beaucoup pensent que ce fameux projet n'aura existé que dans l'imagination féconde des journalistes qui l'auraient inventé. Toutefois l'impossible arrive, et il ne faudrait pas jurer que de pareils projets ne reçussent un commencement d'exécution. Au moins, on pourra alors mettre des noms sur des visages, satisfaction qui nous est pour le moment refusée.

DON ALESSANDRO.

PIE X

LE Père général d'une congrégation résidant à Rome avait reçu des Religieuses Réparatrices chargées de l'entretien des vêtements de Pie X un col porté par ce pontife. Partant pour visiter ses maisons d'Espagne, il l'avait emporté avec lui et, apprenant qu'une religieuse de la Congrégation de la Bienheureuse de Lestonac était gravement malade, depuis quinze ans, d'un cancer à l'estomac, lequel, s'étendant jusqu'à la gorge l'empêchait de prendre aucune nourriture, il lui fit appliquer le col du Saint-Père et boire de l'eau où avaient trempé quelques fils de cette étoffe. La malade fut en quelques jours parfaitement guérie. La relation de cette guérison, faite par la miraculée elle-même, a paru dans les journaux espagnols, et a été communiquée aux Religieuses Réparatrices de Rome par le cardinal Vivès lui-même.

— Un Italien, homme du peuple, dont le bras était paralysé et qui avait été à Lourdes sans succès, eut l'idée d'attendre de Pie X sa guérison. Admis à une de ses audiences publiques, lorsque le pape passa devant lui, notre homme, avec une simplicité d'enfant, lui exprima son désir. Le pape sourit, lui passa la main sur le bras comme pour une paternelle caresse en lui disant: "Oui, oui, oui!" Au même instant, et pendant que Pie X continuait sa tournée, le bras paralysé reprenait son mouvement, et notre Italien de vouloir crier sa guérison. Mais Pie X s'arrêta, et le regardant, mit son doigt sur ses lèvres en faisant signe: silence. Obéissant, il se tut, malgré que les voisins eussent été témoins de sa demande, de sa guérison et de sa joie.

— Une jeune Anglaise catholique, après avoir été à Lour-

des demand
obstacle à s
Angleterre
" Le bord d
bre de saint
Pie X! " E
l'anneau du
guérison de s
Pie X donna
regard du Pe
n'était pas l'
robe, mais u
Cette jeune fi
Dames du Sa
mère s'est fa
encore conver

LES S

L'ETAT n
aisé à c
avec le plus gr
ciens von Juras
Krose arrive au
peut être tenu,
J'arrondis les cl
Population total
de toutes dénon
raient catholiqu
lior.; Brahmohi

des demander à Notre-Dame la guérison de plaies à la tête, obstacle à son entrée dans aucun pensionnat, et rentrant en Angleterre dans le même état, voulut aller à Rome, se disant : " Le bord de la robe de Notre-Seigneur guérissait... L'ombre de saint Pierre aussi. Je suis sûre que je serai guérie par Pie X! " Et de fait, à une audience générale, en baisant l'anneau du Pontife, elle demanda à Dieu, dans son coeur, la guérison de ses plaies. Quelques instants après, et tandis que Pie X donnait sa bénédiction au milieu de la salle, elle vit le regard du Pontife s'attacher sur elle. Elle était guérie. Ce n'était pas l'ombre du vicaire du Christ, ni le toucher de sa robe, mais un simple regard qui avait guéri son mal ! — Cette jeune fille est, en ce moment, externe au pensionnat des Dames du Sacré-Coeur, à la Trinité-des-Monts, à Rome. Sa mère s'est faite catholique, et elle a un frère qui n'est pas encore converti.

LES STATISTIQUES DU PERE KROSE, S. J.

L'ÉTAT numérique du monde religieux actuel n'est pas aisé à dresser dans le détail. Reprenant et revisant avec le plus grand soin les nombres donnés par les statisticiens von Jurascheck, Scobel, Fournier de Flaix, etc., le Père Krose arrive au tableau suivant qui, dans ses grandes lignes, peut être tenu, à quelques millions d'unités près, pour exact. J'arrondis les chiffres en supprimant les fractions de millions. Population totale du globe: environ 1,537 millions. Chrétiens de toutes dénominations: 549 millions, dont 265 millions seraient catholiques. Juifs: 11 millions; Mahométans: 202 millions; Brahmohindouistes: 210 millions; Fidèles des anciens

cultes de l'Inde: 12 millions; Bouddhistes: 120 millions; Tenants du Confucianisme et du culte des ancêtres: 235 millions; Taoïtes: 32 millions; Shintoïstes: 17 millions; Païens fétichistes ou idolâtres: 145 millions; Non-identifiés religieusement: 3 millions. Il résulte de ces chiffres que la moitié de l'humanité professe une religion monothéiste et plus du tiers la religion chrétienne. — Léonce de GRANDMAISON, dans la *Revue Pratique d'Apologétique*, 15 août 1910.

UNE NOTE A AJOUTER

Aux récits du Congrès de Montréal

UN prêtre chartrain qui assista au Congrès de Montréal en 1910, vient d'adresser le renseignement suivant à *La Voix de Notre-Dame de Chartres* :

Les journaux ont annoncé depuis plusieurs semaines le livre de Mgr Touchet qui nous rapporte ses impressions sur le Congrès de Montréal; aucun d'eux n'a dit, je pense, que Mgr l'évêque d'Orléans a failli être privé de ses notes recueillies en cours de route. Voici ce que rapportaient les journaux de New York au soir du 22 septembre 1910 : Mgr Touchet, évêque d'Orléans, venait de quitter avec les prêtres qui l'accompagnaient l'automobile qui l'avait amené au hall de la Compagnie transatlantique, lorsqu'il perdit un portefeuille qui renfermait ses notes, son billet de passage et une somme assez importante. Un noir qui se trouvait là, vit le portefeuille tomber, s'en empara et se mit à l'examiner. Il fut aperçu par un inspecteur de police qui lui demanda pourquoi il ne cherchait pas à rendre l'objet qu'il tenait entre ses mains.

Devant son
L'inspecteur
billet de pa
s'empressa
de la présen
çu de la per
compense qu
Touchet app
sa femme et
célébrer la s

SOCIÉTÉ

LE Conse
Paul
62, Côte d'Ab
bureau sera o
pédition des
chaque mois,
heures p. m.
Voici la liste

Président:
Chapelain
Secrétaires

Trésorier :

Devant son refus, il fut amené au bureau du commissaire. L'inspecteur se fit connaître, le portefeuille fut ouvert, et le billet de passage indiqua le nom du possesseur. Le policeman s'empressa d'aller sur le pont du transatlantique s'informer de la présence de Mgr Touchet, qui ne s'était pas encore aperçu de la perte qu'il venait de faire. Sa Grandeur offrit une récompense qui fut refusée. Au cours de la conversation, Mgr Touchet apprit que le policeman avait eu la douleur de perdre sa femme et sa fille quelques mois auparavant, et il promit de célébrer la sainte messe à leur intention le samedi suivant.

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINGENT-DE-PAUL DE QUÉBEC

LE Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul au Canada a ouvert un bureau, au Patronage, 62, Côte d'Abraham, Québec. Désormais, tous les samedis, ce bureau sera ouvert de 3 à 5 heures de l'après-midi, pour l'expédition des affaires de la Société. Le premier samedi de chaque mois, il y aura réunion du Conseil supérieur, à 4 heures p. m.

Voici la liste des officiers de ce Conseil :

Président : C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles.

Chapelain : Mgr H. Têtu, aumônier, de l'archevêché.

Secrétaires : Marcel Chabot, avocat.
Ed. Foley, avocat.

Trésorier : C.-A. Langlois, marchand.

BIBLIOGRAPHIE

L'âme sanctifiée par les dons du Saint-Esprit, à l'usage des prêtres, des religieux des deux sexes et des personnes pieuses qui vivent dans le monde, par le PÈRE E. MANISE, rédemptoriste. — 50 cents. — Par la poste 60 cents.

La doctrine sur les dons du Saint-Esprit se trouve exposée dans cet ouvrage d'une manière solide et populaire tout à la fois. L'auteur s'appuie avant tout sur les Saintes Ecritures, dont il fait, avec un merveilleux à propos, de très nombreuses citations, ensuite, sur l'autorité des SS. Pères et des Docteurs, de S. Thomas et de S. Alphonse particulièrement, et sur celle des meilleurs auteurs qui ont traité ce sujet. Le style noble, clair et plein d'onction dans lequel ce livre est écrit en rend la lecture aussi agréable que fructueuse. De courtes prières entremêlées çà et là élèvent continuellement vers Dieu l'âme du lecteur.

L'ouvrage est composé de 4 parties : la première traite du Saint-Esprit et de ses dons, en général ; la 2e de chaque don en particulier, de son rôle spécial dans la sanctification de l'âme ; la 3e nous montre les dons du Saint-Esprit rayonnant d'un éclat admirable dans l'âme de la Vierge Marie ; enfin, la 4e renferme une très belle neuvaine au Saint-Esprit et diverses pratiques en son honneur.

Ce livre devrait se trouver entre les mains des prêtres, des religieux et religieuses et de toutes les personnes qui veulent sincèrement se sanctifier. On peut se le procurer au monastère des Rédemptoristes, à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Agence (Une)
Aide (Une)
Allemagne (1)
Apparition (U)
Armée (L') d
Audience (Un)
Avis au clergé

Bibliographie
—Indulgen
—Chemin

Canada (Le) d
Canonisations ()
Catholicisme (I)
Cause (La) de
Certificats de
Chartres et Mo
Cinquantenaire
Cinématographe
Circulaire de S.
de son dioc
Communications
1o Dispense
2o Ordinatio
Communion (La)
Complices incons
Congrégation (A

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE

LVII^{ème} VOLUME

A	Pages
Agence (Une) catholique de dépêches internationales.....	365
Aide (Une) nécessaire	343
Allemagne (En)	252
Apparition (Une nouvelle) du Sacré-Coeur de Jésus.....	59
Armée (L') du bien.....	6
Audience (Une) chez Pie X.....	227
Avis au clergé.—Messe <i>pro populo</i>	179, 351
B	
Bibliographie	412
—Indulgences partielles	207
—Chemin de la Croix.....	256
C	
Canada (Le) de Canton	74
Canonisations (Les)	80
Catholicisme (Le) aux Etats-Unis.....	335
Cause (La) de Pie IX.....	152
Certificats de décès.....	44
Chartres et Montréal	293, 295
Cinquantenaire de la spoliation.....	300
Cinématographe (Le) et la morale publique.....	303
Circulaire de S. G. Mgr l'archevêque de Montréal, au clergé de son diocèse	307
Communications de l'archevêché :	
1o Dispense de l'abstinence pour le vendredi 23 juin....	387
2o Ordinations durant les mois de juin et juillet.....	387
Communion (La) des enfants.....	333
Complices inconscients de la franc-maçonnerie.....	94
Congrégation (A la) de Notre-Dame.....	95

	Pages
Congrès (Un) de catholiques indiens.....	48
Congrès (Le futur) eucharistique international de Madrid...	43
Consultation canonique	121
Consultations (Courtes réponses à diverses).....	142, 359
Conversion de cinq ministres protestants.....	45
Conversion (Une).....	104
Correspondance romaine	2, 18, 34, 67, 98, 132, 243, 274, 290, 323, 338, 354, 373, 388,
Couronnement (Le) de Georges V.....	404
Couvent de Saint-Laurent. — Cérémonie de profession reli- gieuse et de vêtue.....	403 269
D	
Décisions du Saint-Siège.—La preuve d'état libre des futurs époux	301
Décision (Prudente) du Souverain-Pontife.....	48
Déclin (Le) de l'Eglise et de la papauté.....	158
Décret (Le) sur la première communion.....	127
Déluge (Le) et la science.....	158
Devoir (Un) qui s'impose.....	204
E	
Ecoles (Les) en Hollande.....	271
Ecole (L') Saint-Jean	247
Enseignement (L') du français dans la Saskatchewan.....	281
Evangile du IIe dimanche après Pâques.....	248
Evangile du IIIe dimanche du carême.....	171
F	
Force (La) de l'intérêt composé.....	62
Force (La) de Saint-Eloi.....	87
G	
Grégoire (L'abbé Philippe-Oswald).....	379
Guerre (Nouvelle phase de la) à la papauté.....	128
Guilbault (L'abbé Charles-Daniel).....	382
I	
Informations	12
Inventeur franciscain	288
Italie (En).....	253

Journée (La)

"Les Annales
Lettre de Mgr
nument au
Lettre de Noti
vêques, Dé
en Grèce,
Syrie, et d
de certain é
ses à l'unit
Lettre de Sa Sa
à propos du

Martyre (Un) r
Médailles-scapuli
Messes célébrées
Mgr Gauthier à
Mgr Lauri
Mgr Stagni, à M
Mgr Stagni à Ot
Mission (La) ch
Mouvement (Le)
Nominations ecc

Note (Une) à ajo
Note (Une autre)
cains

Ordres (Les) religi
saints vengés F
Organisation (L')
Orphelinat Saint-A

J	Pages
Journée (La) de Pie X.....	284
L	
"Les Annales Politiques et Littéraires"	271
Lettre de Mgr l'archevêque Paul Bruchési, au sujet d'un monument au défunt roi Edouard VII.....	50
Lettre de Notre Très-Saint-Père le Pape Pie X, aux Archevêques, Délégués apostoliques, résidant à Constantinople, en Grèce, en Egypte, en Mésopotamie, en Perse, en Syrie, et dans les Indes Orientales, pour la réprobation de certain écrit publié sur la question du retour des Eglises à l'unité catholique.....	114
Lettre de Sa Sainteté Pie X, à Mgr l'archevêque de Montréal, à propos du "Denier de Saint-Pierre"	226
M	
Martyre (Un) récent	362
Médailles-scapulaires (Les)	52, 348, 396,
Messes célébrées pour les vivants.....	119
Mgr Gauthier à Ottawa.....	146
Mgr Lauri	283
Mgr Stagni, à Montréal	258
Mgr Stagni à Ottawa	221
Mission (La) chrétienne de Canton.....	191
Mouvement (Le) catholique en Angleterre.....	319
Nominations ecclésiastiques.....	130
N	
Note (Une) à ajouter aux récits du Congrès de Montréal....	410
Note (Une autre) à propos de dons de millionnaires américains	140
O	
Ordres (Les) religieux, le célibat ecclésiastiques et le culte des saints vengés par un protestant	9
Organisation (L') catholique	287
Orphelinat Saint-Arsène	30

s
 8
 13
 21
 59
 45
 04
 104
 103
 269
 301
 48
 158
 127
 158
 204
 271
 247
 281
 248
 171
 62
 87
 379
 128
 382
 12
 288
 253

P	Pages
Pâques à Jérusalem	14
Patronage (Le) Saint-Vincent-de-Paul.....	29
Pelletier (Sir Alphonse)	310
Philipps (Le R. P)), curé de Dorval.....	91
Pie X	408
Pie X et les derniers papes.....	82
Progrès (Les) du catholicisme en Angleterre, pendant l'an- née 1910.....	76
Progrès du catholicisme en Pologne	28
R	
Rectification,	224
Règlement du prochain carême.....	130
Retraites fermées	367
Rome.—Les ecclésiastiques et les charges financières dans les oeuvres	64
S	
Salut (Le) à la France.....	78
Saints (Les) curés.....	26
Société de Saint-Vincent-de-Paul de Québec.....	411
Soeurs du Bon-Pasteur.—Véture et profession religieuse....	303
Soeurs de Miséricorde.—Cérémonie religieuse.....	112
Soeurs de la Providence.—Profession religieuse.....	192, 267
Soeurs de Sainte-Anne.—Cérémonie religieuse.....	110
Station (La) Quadragésimale.....	162, 182, 195, 213, 231
Statistiques (Les) du Père Krose, S. J.....	408
Supplications publiques et départ de Sa Grandeur Mgr Bru- chési pour Madrid	37
T	
Tournée de confirmation	2
V	
Viau (Feu M. l'abbé A.), curé de Sainte-Julienne.....	2
Visites pastorales pour 1911.....	1